

FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

Ecole Française de Spéléologie

FORMATION DE MONITEUR FEDERAL DE SPELEOLOGIE

Définition

Le moniteur fédéral de spéléologie est un cadre qui est capable de former d'autres cadres. Il doit atteindre en fin de formation les capacités définies au référentiel. Les titulaires du brevet de moniteur fédéral de spéléologie sont habilités à encadrer :

- au sein de la F.F.S :
 - les stages de formation personnelle
 - les actions diverses d'enseignement et stages spécialisés
 - les stages de formation de cadres (qualification et initiateur)
- au sein des organismes extérieurs à la F.F.S :
 - dans les centres de vacances (arrêté ministériel 20/06/2003)
 - dans les écoles primaires pour les cavités de classe 2 (B.O. Education Nationale 23/09/99)

Conditions d'inscription

Age minimum : 18 ans.

Etre affilié à la F.F.S pour l'année en cours.

Etre titulaire du brevet fédéral d'initiateur.

Cursus de formation

La formation moniteur est découpée en trois modules obligatoires et un module facultatif.

Les modules obligatoires :

- Le module 1 = les tests techniques.
- Le module 2 = l'équipier scientifique.
- Le module 3 = stage pédagogique, encadrement en cavité de classe 4 et connaissance de la fédération.

Le module facultatif :

- "module 0" = préparation au module 1

Après l'obtention des trois modules obligatoires, le candidat devient moniteur stagiaire. Les trois modules doivent être acquis dans un délai de deux ans maximum. L'ordre d'acquisition des modules 1 et 2 n'est pas imposé, mais le module 3 doit être obtenu en dernier.

Contenu de la formation

• Le module 0 :

Intitulé : Préparation aux tests techniques moniteur et équipement en classe 4.

But : Préparer les stagiaires aux tests techniques de la formation moniteur.

Durée : cinq jours.

Contenu : Ce module est basé sur la formation technique et doit permettre aux stagiaires de :

- se perfectionner dans l'équipement et la progression en cavité de classe 4.
- maîtriser la partie technique du référentiel.

Organisation : Le stage peut se dérouler :

- sur un massif où les stagiaires visitent les classiques.
- sur un massif en cours d'exploration (le programme du stage doit tout de même permettre l'apprentissage des techniques définies au référentiel).

FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

Ecole Française de Spéléologie

• **Le module 1 :**

Intitulé : tests techniques

But : sélectionner les candidats ayant le niveau physique et technique (défini par le référentiel) pour l'exploration en cavité de classe 4.

Contenu : Les tests techniques se composent de :

- démonstrations techniques en falaise.
- deux explorations dans des cavités d'envergure, où le stagiaire devra montrer son aisance à progresser en sécurité dans une cavité de classe 4. Pour cela, il devra équiper, déséquiper, démontrer ses connaissances techniques à l'aide d'exercices, et faire preuve d'endurance physique.

Organisation :

- plusieurs tests techniques seront programmés pendant l'année.
- les cavités explorées associent des enchaînements de puits et progression en galerie, méandre, rivière, etc.

• **Le module 2 :**

Intitulé : équipier scientifique

But : valider un niveau d'équipier scientifique.

Durée : cinq jours.

Contenu : ce module aborde la connaissance du milieu souterrain et de la topographie. Le principe est de faire l'étude d'une cavité où l'on pratique la cartographie, la topographie, la karstologie, la géologie, la biospéléologie, etc.

Organisation : le module 2 bénéficie du soutien logistique de la commission scientifique.

Ce module de formation et d'évaluation est ouvert à d'autres spéléologues hors formation moniteur qui désirent valider un niveau d'équipier scientifique.

• **Le module 3 :**

Intitulé : stage pédagogique, encadrement en cavité de classe 4 et connaissance de la fédération.

But : ce module vise à former les candidats à la pédagogie, à la formation et la recherche technique, à la connaissance de la fédération et à les informer sur le rôle du moniteur.

Durée : six jours.

Contenu : ce module de formation et d'évaluation comprend :

- la pédagogie :
- l'apprentissage de l'enseignement.
- les techniques d'encadrement en cavité de classe 4.
- l'organisation d'un stage.
- l'encadrement d'un stage perfectionnement technique.
- la formation et recherche technique.
- la connaissance de la fédération.
- le rôle du moniteur.

Organisation : parallèlement à ce module, est organisé un stage de perfectionnement technique encadré par les stagiaires en formation moniteur.

Titularisation et validation

Le candidat ayant reçu un avis favorable aux modules 1, 2 et 3 est moniteur stagiaire, il doit dans un délai de deux ans, se titulariser en participant à plein temps à l'encadrement d'un stage de formation de cadres (initiateur ou qualification), de formation à l'équipement, de perfectionnement à l'équipement, de découverte ou d'un module 0 agréé par l'EFS. La durée du stage doit être au minimum de cinq jours.

Ce stage doit être animé par 50% de moniteurs ou instructeurs validés, (et deux au moins) qui accorderont ou non le brevet de moniteur au postulant sous couvert de l'E.F.S.

Le choix du stage doit être validé au préalable par l'EFS.

FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

Ecole Française de Spéléologie

Le moniteur-stagiaire n'ayant pas accédé au processus de titularisation dans les deux ans qui suivent sa condition de moniteur-stagiaire, revient à son brevet préalable d'initiateur.

Par la suite, pour être moniteur validé E.F.S., il faut être fédéré et avoir encadré au moins un stage (de formation personnelle, qualification ou initiateur) agréé E.F.S. dans les trois années précédentes.